

L'écho de Courrières

Novembre 2022 | #404



**TRANSITION ÉCOLOGIQUE
C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !**

Inauguration de l'aire de covoiturage



Chères Courriéroises,
Chers Courriérois,

Alors que nous entamons le mois de novembre, nous voilà déjà presque à la fin de cette année 2022, et quelle année ! Si nous pensions que les deux ans de pandémie laisseraient place à une période plus paisible, c'était sans compter la crise à la fois énergétique, environnementale, et géopolitique à laquelle nous devons aujourd'hui faire face.

Cette crise, vous le savez, nous touche tous, à tous les niveaux. Et la Ville de Courrières n'est évidemment pas épargnée. Alors nous faisons des choix, et nous en ferons encore, afin de limiter l'impact de cette crise sur votre pouvoir d'achat et sur les finances communales, et pour préserver au maximum nos services publics, si nombreux à Courrières.

“ Notre taxe foncière n'a pas augmenté depuis 10 ans. Alors Courrières n'a pas de leçons à recevoir des élus d'Hénin-Beaumont, cette ville parmi les plus taxées de France ! ”

Le service public, c'est notre richesse commune. Et il se finance par l'impôt.

Mais grâce à notre excellente gestion à Courrières, les impôts locaux ont été contenus à un niveau très acceptable, avec une taxe foncière qui, je le rappelle, n'a pas évolué depuis dix ans ! A la différence de la commune voisine d'Hénin-Beaumont, dont les élus voudraient nous faire la leçon, alors que leur taxe foncière à 61.93% est l'une des plus élevées de France...

La hausse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) par l'Agglo Hénin-Carvin, qui est passée de 2 à 10%, est, je le sais, un sujet sensible en cette fin d'année. Mais celle-ci n'avait jamais été augmentée depuis sa création en 2016, encore une fois à la différence d'autres territoires.

“ En 2022, il était impossible pour l'Agglo Hénin-Carvin de ne pas ajuster le taux de la Taxe ordures ménagères. Mais elle reste inférieure à tous les territoires voisins ! ”

C'est un fait : la quantité de déchets que nous produisons augmente constamment. Et le coût de traitement des déchets a, lui, été multiplié par 2 en 5 ans. Alors nous n'avons donc pas d'autre choix, pour maintenir le service public, que d'ajuster le taux de la TEOM selon l'évolution des coûts.

L'Agglo Hénin-Carvin a voté une augmentation, oui. Mais les élus ont choisi de la limiter, afin de réduire l'impact sur le pouvoir d'achat des habitants. Car le nouveau taux de 10% reste bien inférieur à la moyenne des taux observés dans le Département, autour de 14%.

Je le répète : ces décisions, chères Courriéroises, chers Courriérois, nous les prenons à la fois pour maintenir mais aussi pour améliorer la qualité de service rendue aux habitants. C'est ma priorité.

Alors continuons de nous mobiliser ensemble pour réduire et mieux trier nos déchets. Parce que dans ce domaine aussi, la transition écologique est notre seule issue. Alors faisons d'elle notre combat collectif ! Nous avons tous à y gagner.

Christophe PILCH
Maire de Courrières

Président de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin

C'est la reprise

Une réception pour faciliter l'arrivée des nouveaux Courriérois.e.s

C'est avec un réel plaisir que la Municipalité accueillait les nouveaux Courriérois.e.s, après 2 ans de COVID. Un moment de rencontres entre élus et habitants, de découverte aussi de la vie locale, de ses infrastructures et des activités proposées pour bien vivre à Courrières comme la piscine, le cinéma, la médiathèque, le centre culturel, les festivités ...



Un guide recensant les différents acteurs de la vie locale a été remis à chaque participant, ainsi que des places de cinéma et des entrées piscine.



Bien accueillir les nouveaux habitants, une des priorités de l'équipe municipale. Le Maire faisait une présentation guidée des atouts de sa ville, accompagné des élus.

Autre marque de fabrique de la ville : l'accompagnement proposé aux usagers, aux familles pour faciliter leur quotidien à travers des équipes dédiées, des services pour les 0-17 ans mais aussi des services d'aides à tout âge comme le CCAS, la maison des services publics, la maison de la solidarité...

Vous venez d'emménager sur Courrières ?

Pensez à vous faire connaître en nous donnant vos coordonnées sur maire@courrieres.fr

Cérémonie des maisons fleuries

64 participants cette année ont contribué à l'embellissement de la ville

Depuis la Salle de l'Harmonie, le Conseiller délégué aux fêtes et cérémonies Dominique Iannone, dévoilait le classement en présence de Christophe Pilch le Maire et des élu.e.s. Ceux-ci ont remis chèques, cadeaux, plantes et coupes pour féliciter et soutenir la participation des habitants au fleurissement de la ville.



Les élus se sont relayés pour remettre un cadeau aux participants

Classement spécial 1^{re} catégorie :

LEBACQ Micheline,
BOROWCZAK Jean-Bernard,
VAN CAMP Michèle,
CATTEAU Jean-Michel,
CARY Jean-Claude,
LAMBERT Daniel.

Classement normal 1^{re} catégorie :

ROBERJOT Bernard

Classement spécial 2^e catégorie :

THERY Véronique

Classement normal 2^e catégorie :

CLIQUEUNNOIS Claudine

Classement spécial 3^e catégorie :

MAHIEUX Thierry

Classement normal 3^e catégorie :

DUPONCHEL Françoise

Le concours des journées du patrimoine et libération



Félicitations aux 60 enfants des écoles Berlinguez, Jean Moulin et Joliot Curie reçus en Mairie par la Municipalité pour leur participation au concours réalisé dans le cadre des exposition à l'église Saint Piat sur le thème du patrimoine et de la Libération.

Le Maire Christophe Pilch, le 1^{er} Adjoint Bernard Montury, le Conseiller délégué aux fêtes et Cérémonies, Dominique Iannone ainsi que les élus ont remis un livre à chaque enfant.



SOLIDARITÉ La dictée d'Ela

En octobre, plus de 50 enfants de l'école Jean Moulin, des classes de CM2 de Madame Dietzinger et de CMI de Monsieur Leroy faisaient la dictée d'ELA en présence de Franck Queudrue, ancien joueur professionnel et de Joevin Durot, Gardien de but France Futsall, de Olivier Vergnaud, Conseiller à la jeunesse et l'éducation et au temps libre et Berranou Daf Adjoint aux sports. Il s'agissait du texte "L'étoile qui n'avait pas sommeil" de Mohamed Mbougar Sarr, prix Goncourt 2021. L'association ELA aide les familles concernées par la leucodystrophie, une pathologie neurodégénérative.

Plus de détails sur
ela-asso.com

ALSH et Club ados de la Toussaint : plus de 150 enfants et ados inscrits

Au programme des vacances de la Toussaint, activités de loisirs sur la thématique d'Halloween et sportives aussi en partenariat avec les associations locales pour nos jeunes Courriérois.e.s. Ils ont pu faire le plein d'animations pendant les vacances !

Retrouvez notre reportage photos sur Facebook



Balade en poney pour les enfants des accueils de loisirs



La ferme pédagogique passe aux horaires d'hiver !

Jusqu'au 18 mars inclus, la ferme est ouverte du lundi au samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h, et le dimanche de 10h à 12h (fermée l'après-midi).

Cross du collège

Sur le thème d'halloween cette année, le cross a réuni plus de 500 collégiens ainsi que 160 élèves de CM2 et quelques CMI. Un rendez-vous qui fédère ! Equipe

enseignante et élèves de 3^e encadraient les jeunes coureurs.se.s avant et pendant la course. Le tout dans la joie et la bonne humeur !



limiter notre consommation d'énergie, *c'est l'affaire de tous !*

La situation actuelle d'urgence écologique, avec le réchauffement climatique, nous impose de réduire urgemment la production de gaz à effet de serre, à réduire notre consommation énergétique et à préférer les énergies renouvelables.

Dans le même temps, la crise à la fois sanitaire, sociale, politique est aussi économique. Les prix s'envolent, et nous contraignent tous, collectivement et individuellement à repenser nos pratiques. Il s'agit à la fois de consommer mieux et moins, de revoir chaque poste de dépense collectivement, au sein de l'administration, dans le milieu associatif, de l'entreprise mais aussi au sein des foyers pour nous donner les moyens de surmonter cette période délicate.

Comme dans toute crise, il faut y voir une opportunité de s'interroger pour faire autrement, changer et se réinventer des modes de vie durablement !



La Mairie repense ses pratiques

La ville de Courrières va devoir faire face à ces augmentations et choisir des scénarios qui limitent l'impact de la crise sur les finances communales. La démarche de transition énergétique devra dégager des priorités sur les économies d'énergies et la gestion des fluides, pour relever le défi de maintien d'un service public de qualité ainsi que mentionné dans la Délibération prise en conseil Municipal du 5 octobre 2022. Parce que cette prise de conscience est collective, chacun est amené à repenser ses pratiques et à passer à l'action: élus, usagers de salles municipales, agents et habitants.

La stratégie de sobriété de Courrières se mettra en place dans les semaines, les mois, les années à venir et se déclinera suivant 3 axes :



Crédit : Freepik

1. Optimiser le chauffage et l'éclairage dans les bâtiments existants et intégrer dans les futurs équipements les économies d'énergie

➔ Bâtiments : une étude approfondie de l'état des bâtiments (maintenance et rendement énergétique) permettra de dégager des priorités en tenant compte des contraintes environnementales liées à nos consommations et favorisant l'isolation thermique. Courrières disposant de nombreux services et équipements publics (piscine, salles de sports, salles associatives...), plusieurs défis seront à relever : l'entretien, la maintenance et la performance énergétique.

➔ Eclairage public : dès 2023, refonte progressive de l'éclairage public en LED, avec comme priorité la sécurité et un ajustement des horaires d'éclairage public nocturne pour concilier sécurité et économie. 1^{re} phase de test de l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5h du matin.



Pour leurs déplacements professionnels, nos agents montrent l'exemple

2. Recourir aux énergies renouvelables ou à faible coût

➔ Pour l'utilisation des matériels et locaux municipaux, l'éclairage dans le cadre de la rénovation de bâtiments ou de nouvelles constructions et développer le photovoltaïque sur les bâtiments publics.

➔ Pour le renouvellement de flottes de véhicules hybrides ou électriques

➔ En encourageant les déplacements en vélos, favoriser le co-voiturage (Cf. notre article page 8) des agents et habitants.

3. Utiliser de manière optimisée et responsable les équipements communaux

Le plan de sobriété énergétique ne sera efficace qu'avec un changement de comportements et une utilisation raisonnée des équipements.

→ Revoir de façon responsable l'utilisation des salles et équipements municipaux, pour réduire les consommations de chauffage et d'éclairage engendrées par les différents usages (agents, associations, usagers). Un premier recensement des actions permettant d'optimiser les consommations a été fait par les agents municipaux pour mettre en place les 1^{ères} actions, comme la fermeture prolongée de la piscine en janvier (Cf article ci-dessous).

→ Séminaire budgétaire à destination des élus pour compléter les 1^{ères} mesures d'urgence.

Les actions dès maintenant :



Limiter à 16°
la température
dans les salles
de sports



**Fermer
les équipements**
de loisirs culturels
et sportifs au-delà
de 22h30, sauf
manifestation
exceptionnelle



**Centraliser
les activités**
en un même lieu
des mercredis
récréatifs et des
ALSH (petites
vacances)



**Optimiser les
déplacements**
pour limiter la
consommation
de carburant



Piscine : à Courrières on reste à 28 degrés !

Plutôt que de baisser la température de l'eau de bassin d'1 degré comme ont choisi de le faire certaines collectivités, à Courrières le choix des élus est de maintenir la qualité des conditions d'accueil des usagers et de garder une température à 28°. La baisse de 1° ne permet pas en effet de faire des économies significatives. Par contre, à l'appui de différentes études proposées par les techniciens de la ville, le scénario retenu par les élus sera la fermeture de la piscine qui passera de 15 jours, à 7 semaines. Elle se fera du dimanche 12 décembre au dimanche 29 janvier 2023 inclus. Pendant cette période, l'équipe pédagogique et d'entretien assurera l'entretien complet du bâtiment, puis renforcera les équipes d'accueils des enfants au service jeunesse et l'équipe d'entretien.

À la réouverture en 2023 d'autres aménagements d'horaires sont envisagés comme l'allongement de la matinée familiale jusque 13h, l'ouverture le samedi après-midi de stages à 13h30 et 14h30...



60 000 €
d'économie envisagée

Mesures actuelles

→ Maintien actuel de séances des bébés nageurs le samedi. Le bassin sera ouvert jusque 15h30 pour que les nageurs qui prennent des cours, bénéficient aussi de la chauffe.

→ Limitation de l'utilisation du sauna, équipement énergivore.

Nouveau : 2 bornes de recharge pour les véhicules électriques



Pour favoriser le développement de véhicules électriques et hybrides rechargeables respectueux de l'environnement, la commune de Courrières vient de s'équiper de 2 bornes électriques (chacune pouvant alimenter 2 voitures) d'une puissance allant de 3 kWh à 22 kWh sur les parkings de la place Jean Tailliez (coté salle de l'Harmonie) et de la rue Emile Basly (proximité police municipale).

Pour recharger votre véhicule sur ces bornes, plusieurs solutions s'offrent à vous :

- En souscrivant un **Pass Izivia** sur le site www.izivia.com ou sur l'application IZIVIA
- En **flashant le QR code** qui se trouve sur les bornes électriques et qui vous permet de recharger votre véhicule à l'acte si vous ne disposez pas de Pass Izivia

Si vous disposez d'un Pass Izivia, voici la marche à suivre :

- **Pour démarrer la charge :**
 1. Branchez votre câble à la voiture puis branchez-le à la borne
 2. Badgez avec le Pass sur la zone dédiée
 3. La charge démarre
- **Pour arrêter la charge :**
 1. Badgez avec le Pass sur la zone dédiée pour déverrouiller la prise
 2. La session de charge s'arrête
 3. Débranchez votre câble de la borne

Quel est le tarif d'utilisation de ces bornes électriques ?

0,20 €/kWh avec un coût forfaitaire de 1€ par recharge. Afin d'éviter que les voitures ne restent trop longtemps sur les places dédiées et ainsi favoriser la rotation, une majoration 2€/heure après 2 heures de branchement est prévue chaque jour de la semaine de 8h et 20h.

Pour finir, nos bornes électriques bénéficient de l'interopérabilité. Concrètement, cela signifie que les conducteurs abonnés à d'autres opérateurs de mobilité peuvent utiliser les bornes de recharge Izivia. L'objectif est simple : faciliter la vie des conducteurs de véhicules électriques !

 1€ Coût forfaitaire par recharge	+	 0,20€ Prix du kWh
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

NOUVEAU

Première zone de covoiturage

Pour réduire la pollution, le trafic et encourager les nouvelles pratiques, la commune a souhaité mettre en place sur son territoire une zone de covoiturage avec l'appui technique du Syndicat Mixte des Transports, devenu Artois Mobilités et du Conseil Départemental du Pas-de-Calais. Le covoiturage permet de réduire le trafic sur les grands axes, avec un impact direct sur la pollution, tout en mutualisant les

dépenses liées aux trajets qui sont le plus souvent réalisés seul.

Située sur un lieu stratégique à proximité des grands axes de circulation, sur le parking du centre commercial Cora, le parking comprend 14 places de stationnement situées à proximité de la station essence, matérialisées par un marquage routier de couleur orange.



Le samedi 1^{er} octobre 2022, monsieur Christophe Pilch, maire, accompagné par des élus du conseil municipal et monsieur Jean-Pierre Rolland-Pillon, directeur du magasin Cora, ont inauguré la première zone de covoiturage de Courrières sur le parking du centre commercial Cora

Bon à savoir :

Artois Mobilités n'a pas attendu la hausse du prix des carburants pour mettre en place des solutions pour réduire le coût de la voiture. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2022, tous les trajets en covoiturage réalisés sur l'application Klaxit (www.klaxit.com) et ayant pour origine et destination l'une des 150 communes du réseau Tadoo sont subventionnés. Concrètement, les passagers voyagent gratuitement, quand les conducteurs sont de leur côté rémunérés entre 2€ et 4€ pour chaque passager transporté. Soit un complément de revenu potentiel de 160€/mois pour un conducteur qui transporte 2 passagers sur 20km et 20 jours travaillés.

Plus d'informations pratiques sur le site internet de Tadoo.



BAISSER LE CHAUFFAGE À 19°C

Température moyenne idéale à l'intérieur d'une habitation. 1°C de chauffage en moins permet une baisse de consommation de 7%.



RÉGLER LE CHAUFFE-EAU À 55°C

Permet de réduire la consommation d'électricité tout en limitant le développement de bactéries pathogènes.



PRIVILÉGIER L'EAU FROIDE

Évitez d'utiliser de l'eau tiède quand l'eau froide suffit (laver les légumes, se laver les mains, rincer son éponge...).



LAVER SON LINGE À 30°C

Permet d'utiliser 3 fois moins d'énergie qu'un lavage à 90°C.



COUVRIR LES CASSEROLES

Permet de rendre la cuisson plus rapide. Pour faire bouillir de l'eau ou cuire votre plat, mettre un couvercle permet de consommer 25 % d'énergie en moins.



PRÉFÉRER LA BOULLOIRE À LA CASSEROLE

Pour faire bouillir de l'eau, la bouilloire a une meilleure efficacité énergétique.



PRÉFÉRER LES AMPOULES LED

Les lampes à LED consomment peu d'électricité et durent longtemps (jusqu'à 40 000 h).

NOS ASTUCES POUR RÉDUIRE VOS FACTURES



ÉTEINDRE LES LUMIÈRES

et privilégiez la lumière naturelle. L'éclairage représente 12 % de la facture d'électricité, hors chauffage, eau chaude et cuisson.



FERMER LES VOILETS LA NUIT

pour mieux garder la chaleur accumulée la journée. Cela permet de diminuer les pertes de chaleur de 15 % en moyenne.



ÉTEINDRE LES VEILLES

peut permettre d'économiser jusqu'à 10 % de la facture d'électricité (hors chauffage), mais aussi de préserver le matériel.



UTILISER LE MODE ECO

sur votre lave-linge et lave-vaisselle. Il est moins énergivore que les programmes rapide.



PURGER LES RADIATEURS

En évacuant l'air, vous gagnerez en efficacité et ferez des économies d'énergie. L'eau circulera mieux et la chaleur sera plus diffuse dans les tuyaux du radiateur.



DÉGIVRER LE RÉFRIGÉRATEUR ET CONGÉLATEUR

À partir de 4 mm de givre, la consommation électrique de votre appareil peut aller jusqu'à doubler.



ÉTEIGNEZ VOTRE ORDINATEUR

et débranchez vos chargeurs après usage. C'est une économie de 80 € par an.

SEMAINE BLEUE

Quand nos séniors rayonnent !

La semaine bleue à Courrières, c'est une semaine remplie de musique, de danses, d'échanges et de rencontres à destination de nos aînés, le tout dans une bonne humeur communicative. Si le thème de ce rendez-vous national était « Changeons notre regard sur les aînés, Brisons les idées reçues », en un clin d'œil, à Courrières, on ne peut que se réjouir de la joie de nos séniors qui rayonnent ! Les équipes de la ville, du CCAS, les élus et techniciens ont eu plaisir à partager cette semaine bleue !

Nathalie Griffart est venue faire danser nos 110 convives qui ont également pu se retrouver autour d'une collation.

Deux jours plus tard c'est encore plus nombreux (210 invité.e.s) que les aînés sont venus profiter du spectacle d'Esther Malone au cinéma le Travelling.

Cette semaine s'est achevée par le banquet des aînés du dimanche 16 octobre au Centre Culturel.

L'orchestre Nowicki a animé l'après-midi des 400 Courriérois.e.s présent.e.s qui ont pu partager un repas gourmand marqué par la convivialité. Mme Jeanne Fournier née en 1930 a été mise à l'honneur, ainsi que M. Jean Wojcik, né en 1933, Président de la FNACA. Tous 2 se sont vu offrir un panier garni.



« Thé dansant »
du mercredi 12 octobre



« Après-midi cabaret »
du vendredi 14 octobre



« Banquet des aînés »
du dimanche 16 octobre



OCTOBRE ROSE

Les Maires font cause commune



La solidarité était au rendez-vous le samedi 15 octobre ! Vous étiez près de 200 à nous rejoindre à la base de loisirs de Loison-sous-Lens.

Entre le café de départ, la marche et course chaleureuses sans oublier la soupe d'arrivée à la ferme pédagogique, nombreux échanges, belles rencontres autour d'une cause « la prévention du cancer du sein ».

Cancers du sein

Les prévenir et les détecter tôt

Près de 80 % des cancers du sein touchent des personnes âgées de plus de 50 ans : c'est pourquoi le dépistage organisé est proposé à partir de cet âge.

Tous les 2 ans, de vos 50 à vos 74 ans, le Centre régional de coordination des dépistages des cancers de votre région (CRCDC) vous adresse une invitation à participer à ce dépistage. Si vous ne l'avez pas reçue, vous pouvez contacter le siège régional des Hauts de France.

Site : www.crcdc-hdf.fr

Mail : contact@crcdc-hdf.fr

Tél : 03 59 61 58 35

Plus d'infos sur www.e-cancer.fr



Christophe Pilch, Maire de Courrières,
Daniel Kruszka, Maire de Loison-sous-Lens et Alain Roger, Maire de Noyelles-sous-Lens

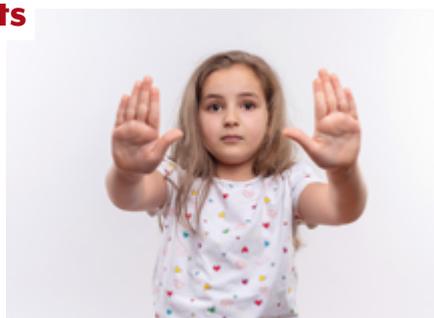


Violences faites aux enfants

Une permanence pour aider l'enfant

Pour accompagner l'enfant âgé d'au moins 6 ans victime de violences, une permanence avec une psychologue clinicienne dédiée est proposée chaque semaine. Mme Tallarico Lucille a rejoint l'équipe du CIDFF62, le Centre d'information sur le droit des femmes et des familles.

Elle reçoit les lundis et vendredis à la Maison de Service Marie Thérèse Lenoir à Arras et les mercredis à Hénin Beaumont.



Credit : stockking / Freepik

Pour toutes questions ou demande de rendez-vous, vous pouvez appeler l'accueil au 03 21 23 27 53.

Enfance - parentalité

Conférence sur la sécurité affective de l'enfant

Le 1^{er} décembre à 19h, animée par Florence Bouvé, coache parentale et familiale, consultante en éducation. Comment aider mon enfant à avoir confiance en lui, en moi dans le monde ?

À l'auditorium de la médiathèque.
Inscription au 03 21 75 18 34
Mail : la-ribambelle@courrieres.fr
Gratuit

CONSOMMER AUTREMENT

Faites la chasse aux invendus !

Des paniers de légumes invendus sont proposés par la Maison de la solidarité.

2 formules sont proposées :

- ▶ paniers à 5€, jusque 2 fois par semaine
- ▶ paniers offerts aux bénéficiaires suivant barèmes en échange d'une aide dans le tri des légumes près de l'enseigne qui propose les invendus.

Le retrait des paniers se fait le mercredi et vendredi après-midi, à la Maison de la solidarité.

Renseignements en semaine,
l'après-midi auprès
de Mickaël Hugo
au 03 21 20 41 80



Ça s'est passé à la Maison des Services Publics

Ateliers participatifs : ça vous tente ?



Pour prendre plaisir à se retrouver autour d'activités, l'atelier « A vos comptes » pour bien gérer son budget, était proposé en octobre à la Maison des services publics. Organisé par l'AMF, la CAF, le PRE et le C.C.A.S, cette seconde séance du projet

« ça vous tente » placée sous le signe du budget se déroulait autour d'un tapis de jeux. Les participants ont pu endosser différents rôles pour aborder la question budgétaire de manière ludique et conviviale !



INSERTION EMPLOI

Forum « Osons nos talents »

Le 23 novembre de 9h30 à 16h30

Ateliers de pratique et de découverte des métiers. Partez à la découverte de métiers, de formations, rencontrez des employeurs, échangez avec les recruteurs. Les secteurs d'activités représentés : restauration, industrie, bâtiment, aide à la personne, BTP, transport logistique, hygiène et propreté.

Gratuit et ouvert à tous, au Centre Culturel

Organisé par la Maison de l'emploi Henin – Carvin – Lens – Lievin

Renseignements :
Service emploi
Maison des Services public
Tél. 03 91 83 23 00

Cadeaux de fin d'année aux personnes en situation de handicap, titulaires d'une carte CMI

Les Courriérois.e.s, titulaires d'une carte d'invalidité – Carte Mobilité Inclusion qui se sont inscrit.e.s au C.C.A.S. avant le 10 novembre 2022, peuvent venir retirer leur cadeau le lundi 12 décembre 2022 à partir de 14h, à la Maison des Services Publics.

Améliorer les entrées de ville

Dans le cadre de la requalification des entrées de ville, le bâtiment en friche, vétuste a été démolie rue Maurice Tilloy.

Le nouvel espace libéré embelli ainsi l'entrée de ville et laissera place à un terrain verdoyant. Un dépôt de terres végétales est prévu pour ensuite procéder à l'engazonnement.



TRAVAUX EN COURS

ÉCOLE JEAN MOULIN

Pendant les vacances de la Toussaint, 2 classes ont été entièrement repeintes, celles de Mme Markowski de CE2, et celle de Mme Pataud de CP-CE1. Quelques finitions ont également été apportées dans le hall d'entrée. D'autres mises en peinture sont prévues pour les prochaines vacances.



Travaux de finition dans le hall de l'école Jean Moulin



Mise en peinture des classes de CP-CE1 et CE2



MÉDIATHÈQUE

Une première phase de travaux d'étanchéité a commencé au niveau de la toiture de la médiathèque et se poursuivra pendant 3 mois.



Travaux de toiture de la Mairie, au niveau des cheminées



MAIRIE

Focus sur le Tennis Club de Courrières

Avec aujourd'hui 212 licenciés, le club affiche une hausse de fréquentation. À la fois orienté tennis loisirs et compétition, au-delà de l'école de tennis, le club développe aussi le baby tennis pour les 3-4 ans. Il s'ouvre ainsi aux tout-petits, aux jeunes, adultes et seniors.

Tennis compétition

10 équipes sont aujourd'hui engagées en compétition, 5 équipes hommes, 1 équipe femmes et 4 équipes jeunes. Le club se distingue en pré-nationale (équipe hommes), en départementale et régionale. Prochain temps fort : Le Tournoi Open 2023 qui se déroulera du 15 Décembre au 8 janvier.



1^{re} équipe en pré-nationale Hommes

Sur notre photo de gauche à droite, plusieurs membres de l'équipe : Maxime Rodriguez, Pierluigi Cruyppenninck, Nabil Chakib, Clément Smol, Ethan Blandeau



Le baby tennis pour les 3-4 ans

Activité Baby tennis pour les 3-4 ans

Depuis 2 ans le club s'est ouvert aux tout-petits, avec l'activité baby tennis proposée sur 3 créneaux pour les 3 – 4 ans, le mercredi et samedi. Le principe ? L'enfant accompagné d'un parent, prend plaisir à découvrir le baby tennis pendant un temps de partage et de complicité. Quelques places sont encore disponibles. Rens. 06 75 52 87 32 Nabil, Directeur sportif.

Suivez le club sur
<https://cnco62.wixsite.com/cnco>

Le Club nautique courriérois enchaîne les compétitions

Après le meeting de rentrée à Longuenesse, le club poursuit ses compétitions. En Octobre se déroulait une compétition départementale à Harnes qui réunissait une centaine de nageurs de la catégorie jeunes 2011 aux plus anciens, les masters nageurs de plus de 25 ans, des différents clubs (notre photo). Courrières, Vitry, Arras, Harnes, Montigny y participaient. Certains étaient venus chercher une qualification pour les finales départementales espoirs hiver de décembre. C'était la première compétition de l'année pour certains. Autre temps fort d'Octobre à Berck, avec le meeting national où une quinzaine de nageurs ont défendu les couleurs du club.

Plus globalement, le club compte aujourd'hui 160 adhérents, inscrits en école de natation, dès 6 ans, en groupe

compétition et loisirs adultes et seniors et en sections master (+ de 25 ans). Chaque année, les adhérents concourent aux

championnats de France, aux meetings nationaux et aux finales départementales.



RETOUR SUR

Le concert d'automne de l'harmonie Hilariter



Le dimanche 16 octobre, la salle de l'Harmonie a accueilli l'orchestre de l'Harmonie Hilariter pour son traditionnel concert d'automne. Avec en 1^{re} partie Cérémonial March, Les misérables, Deliverance et Puszta. En 2^e partie : Highlights from the Seville, Tom and Jerry, Kung fu Panda ou encore Broadway spectacular.



RETOUR SUR

La soirée Jazz du N'Euro Jazz Band



Le N'Euro Jazz Band a emballé le public lors de sa soirée Jazz du vendredi 14 octobre. Avec en invité le Big band Paul Garein. Une soirée détente sympathique pour débiter le week end en musique

Sorties à venir

► Concert de Ste Cécile

Samedi 19 novembre à 15h30
à la Salle de l'Harmonie
par l'Harmonie Union fait force

► Exposition sur Sainte Barbe



Du 21 novembre au 10 décembre
à la médiathèque
par l'APPHIM

► Spectacle Cramé

Vendredi 8 décembre à 20h30
à la médiathèque
par la cie L'impatiente



" Tout ça, c'est déjà joué d'avance. Trois frères, une boîte de nuit et rien d'autre. Des cendres, rien que des cendres. Trois frères se planquent après avoir cramé une boîte de nuit, la leur. Autour de l'immeuble, une voiture de police banalisée tourne. CRAMÉ est une pièce qui questionne notre rapport aux héritages par le biais d'un thriller à la fois tragique et absurde où les personnages essaient de s'émanciper du poids de la famille. Un huis clos sous les cendres où se révèlent les secrets." Spectacle organisé dans le cadre du Festival « on vous emmène » porté par Franche connexion.

Réservations en Mairie 03 21 74 80 20



Crédit : macrovector



PROPRETÉ

Laissez passer la balayeuse !

Afin de permettre le nettoyage de la voirie par les services municipaux et ainsi garantir la salubrité publique, le stationnement des véhicules en tous genres (sauf véhicules de secours et d'intervention) est interdit suivant le planning ci-dessous :

Le 1^{er} lundi de chaque mois

8h/12h : rue Jean Jaurès côté impair

9h/12h : place Lalo

13h/16h : rue des Fauvettes côté impair

Le 2^e lundi de chaque mois

8h/10h : rue Jean Jaurès côté pair

Le 1^{er} mardi de chaque mois

9h/12h : rue Pierre Bouchez et Emile Breton côté impair

Le 2^e mardi de chaque mois

9h/12h : rue de la Paix et Aristide Briand (section entre Sotrenor et la rue de la Paix)

Le 3^e mardi de chaque mois

9h/10h : immeuble rue Aristide Briand côté pair

9h/12h : rue Aristide Briand (partie comprise entre les intersections avec la rue Victor Hugo et la rue de la Paix)

9h/12h : rue Victor Hugo côté impair

14h/15h : immeuble Salengro côté pair

Le 2^e jeudi de chaque mois

9h/12h : rue Pierre Bouchez et Emile Breton côté pair

13h/16h : rue des Fauvettes côté pair

Le 3^e jeudi de chaque mois

10h/11h : rue du 8 mai 1945 côté impair (section entre la rue Lamendin et le boulevard Lepoivre)

14h/15h : côté impair des immeubles dans la rue Roger Salengro

Le 3^e vendredi de chaque mois

8h/10h : parking rue Lamendin jouxtant le collège Debussy

TRANQUILLITE

Focus sur ...

La vidéoprotection dans notre ville

La tranquillité et le bien-être des citoyens dans la ville sont des priorités de l'équipe municipale. Elles se sont concrétisées entre autres par un programme d'investissement sur plusieurs années, en vidéoprotection qui a débuté il y a maintenant plus de 10 ans. Chaque année, la ville complète ses installations en y consacrant jusqu'à 100 000 € cette année.

La Vidéoprotection à Courrières, c'est :

- ▶ 94 caméras de surveillance des bâtiments
- ▶ + 18 caméras de voie publique d'ici le 1^{er} trimestre 2023.

Depuis 2 ans, des caméras de voies publiques situées par exemple rue Basly, rue du MontMorency, rue des Fusillés, Résidence O vert. Cette année, et dans le courant du 1^{er} trimestre 2023, elles seront complétées de 18 autres équipements, en entrée d'agglomération.

L'intérêt : réduire les incivilités.

Ces caméras permettent d'élucider des incendies criminels, des vols de véhicules par reconnaissance de plaques, des cambriolages...

▶ 4 radars pédagogiques :

situés rue Raoul Briquet, rue Maurice Tilloy, rue Lamendin et rue Casimir Beugnet.

Leur utilisation ne se résume pas uniquement à l'affichage de la vitesse. Ces radars



fournissent des statistiques permettant d'étudier quantitativement le flux de circulation, les vitesses maximales, les heures de fortes fréquentations. On les utilise aussi avant d'installer un aménagement, pour évaluer son efficacité au regard des statistiques recueillies initialement.

▶ 1 radar cinémomètre mobile :

Déplaçable, il est utilisé de manière aléatoire pour contrôler la vitesse et verbaliser les contrevenants.

BILAN DE L'ÉTÉ

Opération Tranquillité Vacances : 91 demandes l'été dernier !

Les opérations de tranquillité Vacances (OTV), se poursuivent au-delà des 2 mois d'été à Courrières ainsi que l'ont voulu les élus. Peuvent donc bénéficier de ces services gratuits, les personnes qui souhaitent faire surveiller leur logement en leur absence, pendant et hors vacances scolaires, les personnes hospitalisées ... Nos agents organisent 3 visites par semaine. Cet été, 2 agents de police étaient mobilisés à raison de 6 demi-journées par semaine pour vous permettre de partir l'esprit tranquille.



Si vous souhaitez bénéficier de ce service :

- ▶ faites la demande au Poste de Police ou en remplissant l'imprimé en ligne sur courrieres.fr
- ▶ indiquez la personne à prévenir
- ▶ une confirmation vous sera apportée par la Police

Rentrer ses poubelles : c'est obligatoire !

Depuis le 3 octobre, le ramassage des poubelles (ordures ménagères et tri) se fait tous les vendredis. Les poubelles doivent être sorties à partir du jeudi à 17h30. Le ramassage se fait le lendemain de 5h à 20h. N'oubliez pas de rentrer vos poubelles, en effet il est formellement interdit par la loi de laisser en permanence ses poubelles sur le trottoir.

ANIMATION
DU CENTRE VILLE**Marché animé**

La troisième animation du programme « Les Anim' du Marché du Mercredi » qui a pour but d'animer régulièrement le marché du mercredi matin, a été organisée mercredi 12 octobre, de 9h30 à 11h30, sur le thème de la semaine du goût. Au programme : moments conviviaux autour de la soupe mystère concoctée par la Scolarest (prestataire qui cuisine



les repas des enfants de la restauration scolaire) et offerte par les élu.e.s aux client.e.s et commerçant.e.s et la mise en jeu d'un panier garni rempli de produits fournis par les commerçants alimentaires de notre marché, dont il fallait deviner le poids exact.



Après le dépouillement de la cinquantaine de bulletins de participation, c'est madame Angélique Sacher, domiciliée à Courrières, qui a remporté le panier garni en s'approchant le plus du poids de ce dernier qui était de 12,310 kg.

Encore bravo à elle et merci aux commerçants alimentaires du marché pour leur participation.

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Afeji automobiles : Garage solidaire, pour favoriser la mobilité et le retour à l'emploi

Situé dans la zone commerciale des Chauffours, le garage solidaire apporte des solutions de mobilité aux personnes en difficulté.

Pour l'entretien régulier ou la réparation d'un véhicule, les Courriérois.e.s en situation de précarité peuvent solliciter l'aide du garage solidaire, par l'intermédiaire de la Maison de Services Publics qui étudie les demandes. Inaugurée en avril dernier, la structure solidaire « Afeji mobilité services » Association des Flandres pour l'Education, la formation des jeunes et l'Insertion sociale et professionnelle, emploie 5 salariés en insertion.



Contactez
la Maison de Services Publics :
T. 03 91 83 23 00

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL
JYSK est arrivé

L'enseigne spécialisée dans l'ameublement et la décoration d'intérieur a ouvert ses portes le 5 Octobre dernier, dans la Zone commerciale de Cora. L'implantation de ce nouveau commerce a généré l'embauche de 5 personnes. Le centre commercial complète ainsi son offre de produits de la maison. Ouverture de JYSK du lundi au samedi de 10h à 19h.

La fosse n°1

Le long de la route départementale reliant Carvin à Hénin-Beaumont, à l'emplacement actuel de l'hypermarché Cora fut ouverte la première fosse du Pas-de-Calais.



Le directeur de la Compagnie Joseph Mathieu qui venait de la région denaisienne, se fit alors construire, en face de la fosse, une habitation que l'on ne tarda pas à appeler le « château de la poussière ». Plus tard ce bâtiment fut transformé en logements d'ouvriers, puis en ferme, aujourd'hui il est inoccupé.



Les travaux de fonçage du puits n°1 commencèrent en 1849, l'extraction donna du charbon en 1852. Le terrain houiller fut atteint à 146,80 m et la profondeur totale fut de 266,75m. Des veines rencontrées, « Espérance », « Noisiez », « Gaillard », Veine à Baudets », « Veine du Midi », « Veine à Mouches » et « Jayet », seules 5 furent exploitables. Le gisement de cette fosse était très accidenté et les houilles qu'il fournissait de qualité maigre et d'un écoulement difficile. N'étant donc pas avantageuse, l'exploitation de la fosse n°1 cessa en 1888. Cependant le puits n°1 resta en service pour l'aérage des travaux des deux autres puits voisins à savoir les puits n°7 et 8. Le 15 avril 1914, le

Conseil d'administration prit la décision d'abandonner définitivement la fosse n°1 après avoir fait remblayer la colonne du puits. L'abandon de la fosse n°1 ne posa aucun problème d'aérage aux fosses n°7 et 8 puisqu'elles avaient été doublées par les fosses n°19 et n°16 qui servaient uniquement de retour d'air.

Lors de la Première Guerre Mondiale, l'occupant allemand édifia un blockhaus au sommet du terril de la fosse n°1 lui permettant ainsi de dominer la plaine environnante.



Article rédigé par
le Club d'Histoire Locale

Noces de diamant des époux Bouvier-Bourel

Samedi 29 octobre 2022 à 11h15

Charles César Jules Bouvier est né le 18 juin 1943 à Courrières, fils d'Auguste Georges Bouvier et de Léa Virginie Brulin. Il est issu d'une fratrie de 8 enfants. Son certificat d'études en poche, il part en formation à Roubaix afin d'obtenir son CAP de menuisier. Il débute sa carrière dès l'âge de 16 ans et se verra décerner une médaille du travail pour ses années d'implication.

Odette Simone Jeanne Bourel est née le 23 février 1944 à Pont-à-Vendin, fille de Jules Joseph Oscar Bourel et de Irène Marie Félicie Blangy. Elle est issue d'une fratrie de 5 enfants. Elle entame sa carrière professionnelle en confection à l'âge de 16 ans et décide ensuite de se consacrer entièrement au bien-être de son époux et à l'éducation de ses 4 enfants. En 1979, elle commence une nouvelle aventure comme famille d'accueil jusqu'en 1999. Odette a reçu la médaille de la famille française.



Le début de leur histoire

Charles et Odette se sont rencontrés en 1961 au bal du 14 juillet de Pont-à-Vendin. Ce fut un coup de foudre et le début d'une belle histoire d'amour qui perdure encore aujourd'hui. Ils se sont unis à la mairie de Vendin-le-Vieil le 27 octobre 1962. De leur union sont nés Freddy, Sabine, Reynald et

Michaël. Ils ont également la joie d'avoir 8 petits-enfants qui leur ont donné de beaux arrière-petits-enfants dont le dernier nouveau-né arrivera ce mois-ci.

Toute cette belle famille leur donne beaucoup de joie et les a rejoints en ce jour important.

Les élus de la majorité municipale

2022 est une année record pour notre commune en effet, nous avons édité plus de 800 chèques jeunes de 55 euros... Une première. A cela, vous ajoutez 30 euros offerts depuis l'arrivée de notre maire Christophe PILCH à la CAHC en 2017. Ces 2 aides sont sans condition de ressource.

L'argent ne doit pas être un frein à la pratique du sport sur Courrières. Nous sommes depuis très longtemps la seule commune à offrir et sans condition de ressource ce montant.

Les personnes des villes voisines nous envient.

Cette année nous avons fait une pause dans l'investissement sportif mais en 2023 vont voir le jour de beaux projets rue de Senlis et au parc. Après 2 années de pandémie, 2022 est frappée par la crise énergétique, le groupe majoritaire a dû faire un choix fort en fermant notre piscine pendant 6 semaines. Une décision comprise par nos concitoyens. Oui nous fermons la piscine mais lors de la réouverture nous laissons l'eau à la même température 28° afin que nos nageurs puissent pratiquer dans de très bonnes conditions. Le choix a été fait aussi de baisser la température de 1° sur les plateaux sportifs. Notre solidarité a encore été mise à contribution avec octobre rose plus de 400 participants.

Nous tenons à remercier tous ces bénévoles qui au long de l'année passent du temps dans les associations afin de vous accueillir dans de bonnes conditions car sans eux Courrières ne resplendirait pas de cette sorte. Nos sportifs n'iraient pas dans tout l'Hexagone pour participer aux différents championnats. Un grand Merci. Quoi de plus agréable lorsque vous voyez ou recevez un président qui vous dit qu'il a de la chance de pratiquer sur notre commune grâce à nos belles installations.

Beranou DAF, Adjoint au Sport pour le Groupe Majoritaire

Unis pour les Courriérois

PAGAILLE EN VILLE LE VENDREDI !

Des trottoirs jonchés de poubelles jusqu'au soir, des bacs collectés, d'autres non, des camions qui se croisent difficilement dans les rues.

Voilà le résultat du nouveau système d'enlèvement de nos déchets !

Une taxe qui augmente de 400 % payée par tous les propriétaires (particuliers et bailleurs) répercutée sur les locataires avec effet rétroactif au 1er janvier 2022 pour un service dégradé.

Les habitants, déjà bien impactés dans leur quotidien par toutes les hausses, n'ont pas à payer pour combler le déficit accumulé suite à une mauvaise gestion du budget des déchets par la CAHC.

P. Rousseau P. Burg J-M. Lhernould G. Paillart

CARNET

Naissances

27/08 Imen DERVILLERS
 03/09 Yann DELGHEIER
 07/09 Pablo CLEMENT
 08/09 Céleste VINCHON
 12/09 Milann ZAUZERE
 14/09 Jade LEGRU
 18/09 Noélie DELEHEDDE
 15/09 Jade EVRARD
 19/09 Nèlya HENIQUE
 22/09 Cilia BENDAOU
 25/09 Edenn DELANGHE

29/09 Solène LEROY
 29/09 Victoire DELHAYE
 01/10 Inaya MERCIER
 01/10 Hind OULD BOUAMAMA
 05/10 Esmée WAXIN
 06/10 Lana VICOT
 08/10 Anna FRYEZ

Décès

14/09 Gérard LINKE, 73 ans
 15/09 Henri WAQUET, 90 ans
 17/09 Solange DAMIENS veuve WAQUET, 84 ans

21/09 Jeanina TOPOLEWSKI
 veuve FREART, 90 ans
 22/09 Léone BRASSART veuve TAFFIN,
 77 ans
 30/09 Eric LEBON, 56 ans

Mariages

17/09 Kevin THILLIEZ et Aurélie MENU
 24/09 Salvatore MASTROSIMONE
 et Marion TOURNIQUET
 22/10 Olivier CAPELLE
 et Hélène MOYNIÉZ

RELEVONS LE DÉFI ÉNERGÉTIQUE ENSEMBLE

Au niveau des **BÂTIMENTS PUBLICS**

PISCINE

28°

Température de
l'eau inchangée

5 sem.

de fermeture
annuelle en +



Et à la **MAISON**

19°

Température
des pièces

55°

Température
du chauffe eau

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Moderniser en passant au LED
et ajuster les heures d'éclairage

Extinction expérimentale
de minuit à 5h



LED

Je m'équipe
d'ampoules basse
consommation

OFF

J'éteins
les appareils
en veille

ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS À USAGE ASSOCIATIF

16°

Température
maximale

22h30

Horaire de
fermeture



8h-13h et
18h-20h

Je décale
le lancement
de mes machines

Au niveau des **TRANSPORTS**

Je privilégie le co-voiturage et les déplacements en vélo
Je m'équipe de véhicules hybrides ou électriques

